

remercient et bénissent le bon saint Antoine et toutes les personnes charitables qui leur viennent si largement en aide.

Quant à ceux qui font ces largesses, ils ne se plaignent pas non plus ; en effet c'est toujours avec la plus grande reconnaissance et allégresse qu'ils donnent ce qu'ils ont promis. Nous ne surprendrons personne en affirmant que l'on demande toujours à saint Antoine plus qu'on ne promet aux pauvres, et, comme l'on ne s'acquitte qu'après que la faveur demandée a été accordée, on n'a pas même le plus petit sujet de plainte. Parfois la prière avec promesse revêt toutes les apparences d'une sévère transaction ; mais en fin de compte l'aumône se pratique, et le bon Dieu s'en contente.

Les choses se seraient passées de la même manière, disent les incrédules, si on n'avait pas invoqué saint Antoine. C'est possible, mais ce n'est pas prouvé ; c'est si peu prouvé que c'est généralement le contraire qui est prouvé par les circonstances.

A qui obtient une situation avantageuse, grâce à l'influence d'un puissant protecteur, vous êtes bien libre de dire qu'il aurait tout aussi bien réussi sans protection. Seulement il se moquera de vous ; et il n'aura pas tort.

De même, voici que, pour combattre une maladie, on a eu recours à la science des médecins et employé tous les remèdes prescrits. La guérison ne s'est pas opérée. Alors on invoque saint Antoine et on promet une aumône. Instantanément, la maladie disparaît. Allez dire au malade qu'il aurait tout aussi bien guéri si on n'eût pas prié. S'il ne se moque pas de vous, ce sera charité de sa part ; mais vous lui ferez hausser les épaules de pitié.

La conclusion de tout cela, c'est qu'il faut compter Dieu pour quelque chose en ce monde. La prière, secondée par l'aumône, est puissante auprès de Lui, et saint Antoine se plaît à obtenir pour ses serviteurs les faveurs qu'ils demandent.